

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Campagne-Le-reacteur-nucleaire-EPR>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°29 > **Campagne : Le réacteur nucléaire EPR ne passera pas !**

1er décembre 2005

Campagne : Le réacteur nucléaire EPR ne passera pas !

Vous êtes plus de 5000 à nous avoir signalé que vous participez à la campagne de blocage administratif d'EDF. Cependant, la participation réelle est probablement beaucoup plus importante (de nombreux participants ne nous n'ayant pas fait savoir). Si vous souhaitez recevoir de nouveaux documents de campagne, nous pouvons vous les envoyer gratuitement. Demandez-les par mail à :

contact@sortirdunucleaire.fr ou par téléphone

au 04 78 28 29 22.

Voici le type de réponse qu'EDF a envoyé à plusieurs participants de cette campagne :

Madame,

Nous répondons à vos interrogations sur la stratégie de production électrique d'EDF. Vous n'ignorez pas la mission de service public d'EDF et donc de son obligation de fourniture d'électricité en quantité et en qualité et ceci au coût le plus bas pour les usagers.

C'est pour ces raisons que nous privilégions la construction ou le renouvellement de centres de production nucléaire, notamment de la tranche supplémentaire de Flamanville. Nous vous informons d'ailleurs que ce projet de construction est sujet à débat public comme le prévoit la loi Barnier de 1995. Des réunions de concertation sont prévues dans plusieurs villes et réuniront nos représentants, les pouvoirs publics, les associations de défense de l'environnement et les usagers. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : www.debatpublic-epr.org

Ces choix sont fait en considération des éléments exposés ci-dessus mais également avec des vues écologiques. En effet, en cas de très forte demande, nous pouvons être amené à importer de l'électricité de pays voisins, notamment d'Italie ou de Grande-Bretagne, où l'électricité est plus chère et produite dans des centrales fioul ou charbon sensiblement plus polluantes que des centrales électriques.

De plus, notre implication dans la préservation de l'environnement nous amène à planifier régulièrement des arrêts de réacteurs et ainsi vérifier tous les organes de sécurité de nos centrales.

Enfin, nous voulons vous assurer de notre volonté de mettre en place plus de moyens de productions en énergie renouvelables, notamment sur le type éoliennes, mais notre enthousiasme ne compense pas les difficultés techniques, urbanistiques et financières. C'est pourquoi nous invitons tous nos clients à s'informer et à s'impliquer dans les économies d'énergies, l'amélioration de l'isolation et l'installation de panneaux solaires.

Espérant avoir répondu à vos interrogations et apaisé vos craintes, nous vous assurons, Madame, de nos sincères salutations.

Votre conseillère clientèle.

Un témoignage

J'ai fait le point récemment avec un conseiller EDF qui m'a dit qu'il soutient la campagne du Réseau [Sortir du nucléaire], car il constate que beaucoup de clients se plaignent des consignes données en interne aux vendeurs pour les forcer à mettre les clients en prélèvement automatique dès que possible et de ne surtout pas le suspendre !

Le militant doit être rassuré face aux faux arguments des conseillers téléphoniques d'EDF.

Vous avez toute liberté de demander l'arrêt de votre prélèvement sans avoir à donner aucune explication. Pour cela, il vous suffit simplement de téléphoner à votre agence EDF. Demandez à payer tous les deux mois, ce qui vous permettra de faire plus de chèques et de contrôler la variation de votre consommation.

On vous demandera le relevé de votre compteur que vous pourrez directement communiquer par téléphone. C'est gratuit si un agent est passé relever votre compteur, il y a moins de 2 ans.

Nicolas